



Infosite

n° 5 - 2013

Landes de Cadeuil

Lettre d'information du site NATURA 2000 (n° FR5400465)

Editorial

2012-2013 des années riches en actions !

J'ai le plaisir de vous faire découvrir, à travers les différents articles de ce bulletin d'information, un panel des travaux entrepris en faveur de la biodiversité que ce soit sur des terrains privés, des secteurs communaux ou bien des milieux en gestion syndicale.

Alors même que proposée en juin 2011 aux collectivités territoriales, membres du Comité de pilotage, la présidence du COPIL du site Natura 2000 « Landes de Cadeuil » et la maîtrise d'ouvrage du suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) sont toujours assurés par l'Etat et, le Préfet, en l'absence de candidature de collectivité locale, continuera à assurer cette mission pour une durée de trois ans.

Faisant suite au bureau d'études BKM qui avait su initier un dynamisme fort, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, en réponse à un marché public, a repris l'animation du site Natura 2000 et perpétue l'effort engagé. Ainsi, les années 2012 et 2013 ont été riches en événements puisque 9 contrats Natura 2000 sont en cours sur le site des Landes de Cadeuil. Il s'agit, entre autres, d'opérations de restauration de landes, d'enlèvement des embâcles de la course de Blénac, de restauration d'une mare... Leur but: conserver ou rétablir dans un état favorable la faune et la flore sauvages, déjà remarquables de ce territoire.

Bien entendu, si vous souhaitez prendre part aux actions Natura 2000, je vous invite à vous rapprocher de la structure animatrice (LPO) qui saura vous orienter vers des choix d'outils afin de préserver, tout en conciliant les activités traditionnelles du site, les exceptionnelles richesses écologiques des Landes de Cadeuil.

La sous-préfète de Rochefort
Magali SELLES

FAITS MARQUANTS DU SITE NATURA 2000

2000-2003

Elaboration du DocOb par le bureau d'étude BKM, sous l'égide du Préfet de Charente-Maritime

24/02/2003

Validation du DOcOb par les membres du Copil

2006

Début de la mission d'animation confiée au bureau d'étude BKM

2009

Elaboration de la Charte Natura 2000

25/02/2010

Validation de la Charte Natura 2000 par les membres du Copil

15/04/2011

Signature de l'arrêté d'approbation du DocOb par le Préfet de Charente-Maritime

21/06/2011

Réunion des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements : aucune collectivité n'a souhaité prendre la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000

21/09/2012

L'Etat reste maître d'ouvrage et confie l'animation du site Natura 2000 à la LPO France (marché public)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Quelques mots sur ...



BILAN CHARTES NATURA 2000 ET CONTRATS NATURA 2000

Deux outils sont disponibles sur les sites Natura 2000 :

- Les **contrats Natura 2000** qui permettent de réaliser des travaux en faveur d'une espèce ou d'un habitat naturel dont les coûts sont pris en charge par l'Etat et l'Europe,
- Les **chartes Natura 2000** qui valorisent plutôt des bonnes pratiques de gestion en faveur de l'environnement, n'induisant pas de surcoût.

Depuis le début de l'animation en 2008, les animateurs (bureau d'étude BKM, puis LPO à partir de l'automne 2012) ont rencontré des propriétaires et des collectivités. Ces échanges ont permis de faire signer 9 contrats et 10 chartes Natura 2000, essentiellement sur les landes et les forêts.



Landes de Cadeuil © E. CHAMPION

Vous aussi, agissez !
Pour en savoir plus, contactez l'animatrice sur
laurence.caud@lpo.fr

Neuf contrats Natura 2000 signés

Six propriétaires se sont engagés dans la démarche Natura 2000. Les contrats de restauration et/ou d'entretien visent les 5 habitats d'intérêt communautaire les plus présents (landes sèches, landes humides, forêts humides, forêts sèches, prairies humides à molinie) et l'ensemble des 19 espèces présentes sur le site telles que les chauves-souris, la Rosalie des Alpes, le Cuivré des marais, la Loutre d'Europe, le Vison d'Europe...

LA LPO ET NATURA 2000

La LPO a été l'un des premiers organismes à travailler sur Natura 2000 à la demande de l'Etat. Dès 1996, elle fut missionnée pour inventer et tester la future méthodologie « Docob » sur l'un des 35 sites expérimentaux français : la moyenne vallée de la Charente. Elle anime aujourd'hui la mise en œuvre de 16 Docobs en Charente-Maritime et Charente, soit 49 000 ha répartis le long du fleuve Charente, le marais de Rochefort et 4 carrières souterraines à chauves-souris.



Cistude d'Europe

Dix Chartes Natura 2000 signées, soit 68,5 ha !

Sur les milieux forestiers, les signataires se sont engagés à :

- Maintenir les surfaces et la nature des boisements actuels
- Pratiquer une exploitation sans coupe à blanc supérieure 1,5 ha d'un seul tenant ; après la coupe, laisser la régénération naturelle par recépage ou semis
- Laisser en évolution libre les forêts humides (forêts alluviales à aulnes et frênes)
- Conserver une diversité d'étages (arborés, arbustifs, buissonnants et herbacés) et de végétation
- Laisser au sol une partie du bois mort et les vieilles souches, favorables aux insectes et aux champignons

Sur les milieux de landes, les engagements consistent à :

- Maintenir les surfaces en landes
- Ne pas procéder à des plantations d'arbres et d'arbustes
- N'utiliser aucun produit phytosanitaire

Quels types de contrats ?

15,37 ha sont engagés dans l'action "Gestion des parcelles de lande par rajeunissement périodique"

0,75 ha pour la "Gestion jardinée des ourlets forestiers"

0,58 ha pour l'"Entretien des prairies à Molinie"

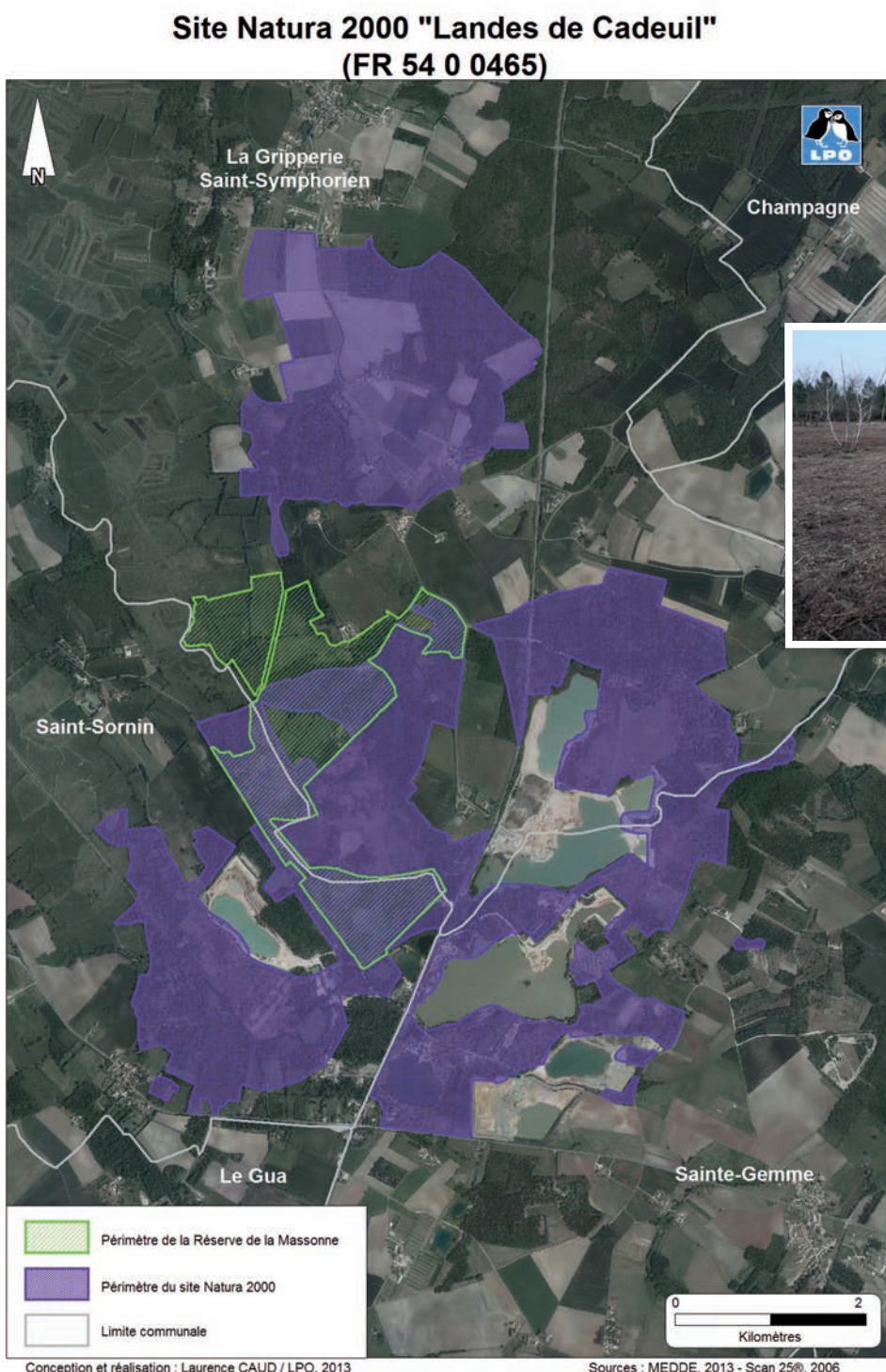
4400 m linéaire pour l'"Entretien de la Ripisylve de la course de Blénac et du Canal de Broue"

400 m2 pour la "Restauration et entretien d'une mare"

les Landes de Cadeuil

DU NOUVEAU POUR LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA MASSONNE

Le 13 février 2012, la Réserve naturelle régionale (RNR) de la Massonne a été officiellement créée ! Elle reprend le périmètre de la Réserve naturelle volontaire du même nom agréée en date du 19 août 1997 avec quelques ajustements, notamment l'ajout de terrain de propriétaires soucieux de la préservation de la biodiversité et souhaitant intégrer la réserve.



Engoulevent © K. Lipovoi



Travaux de restauration réalisés en hiver 2012 sur des parcelles faisant désormais partie de la RNR de la Massonne
© Laurence Caud, 2013

Le nouveau plan de gestion, rédigé par NE17 en collaboration avec la LPO co-gestionnaire, prévoit, pour cinq ans, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre sur le terrain afin d'entretenir ou de restaurer les milieux. Il est en cours de validation par la Région Poitou-Charentes.

Conception et réalisation : Laurence CAUD / LPO, 2013

Sources : MEDDE, 2013 - Scan 25®, 2006



LA GRIPPERIE : UNE MARE TOUTE « NEUVE » POUR LES TORTUES !



Cistude © J. Vêque



La mare forestière du Grondin avant restauration © L. Caud, octobre 2012

Dans le bois du Grondin, situé dans le site Natura 2000, il existait autrefois une grande mare forestière favorable à la cistude qui pouvait y accomplir tout son cycle de vie (reproduction, estivage et hivernage). Toutefois, cette mare a fini par s'atterrir et être envahie de saules et d'arbustes, créant un assèchement et un fort ombrage préjudiciable à la conservation des cistudes. La commune de la Gripperie Saint-Symphorien, sensibilisée à la préservation des tortues et propriétaire de la parcelle, a décidé de restaurer la mare pour qu'elle puisse à nouveau accueillir ses hôtes à carapace. Des travaux de curage ont donc été menés aux premiers jours d'octobre (juste avant l'hivernage de l'espèce), en prenant soin de ne pas toucher aux autres espèces protégées comme l'Osmonde royale, grande fougère également présente autour de la mare. Monsieur Rouyer, maire de la Gripperie, est très satisfait : « C'est une belle amélioration pour faire revivre la mare et les espèces menacées qui la composent ». Rappelons que la commune a mis la main à la poche puisqu'elle a financé le débroussaillage (avant le curage) et entretiendra la végétation des berges de la mare par la suite. S'agissant des travaux de curage, la mairie a signé un contrat Natura 2000 lui permettant de percevoir une aide de l'Etat et de l'Europe pour les financer.



Travaux de restauration de la mare forestière du Grondin © L. Caud, octobre 2012

Les Landes de Cadeuil

Côté biodiversité : opération gagnante !

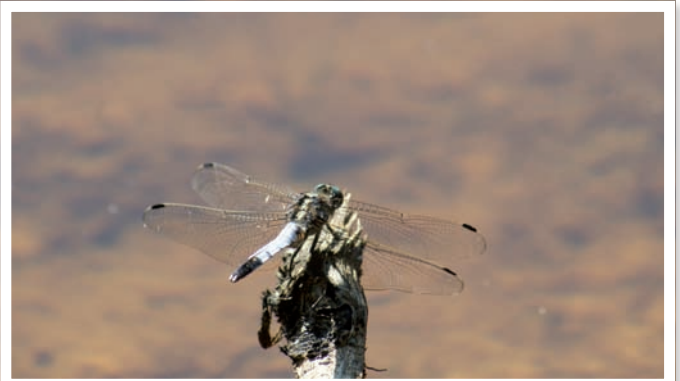
Dès le début de l'été, à peine 9 mois après la restauration, la mare présente une richesse dépassant les attentes des naturalistes ! Pas moins de 8 espèces de libellules profitent de ce point d'eau pour chasser et se reproduire. Sont également présentes des plantes (characées, rubaniers, laïches...) témoignant d'une très bonne qualité d'eau et de l'équilibre du milieu. De plus, des coquilles d'œufs ont été repérées à proximité immédiate de la mare, sur une zone bien exposée au soleil, et tout porte à croire que ce sont des pontes de Cistude d'Europe !

ATTENTION

La richesse de cette mare repose sur l'absence de poissons qui sont nuisibles aux batraciens tels que grenouilles, tritons...
Ne les introduisez surtout pas !



La mare juste après sa restauration © L. Caud, octobre 2012



Orthetrum à stylets blancs *Orthetrum albistylum* © B. Delhomme, 2013



La mare du Grondin 9 mois après sa restauration © L. Caud, juillet 2013



Crocothémis écarlate *Crocothemis erythraea* © B. Delhomme, 2013



Rubanier *Sparganium* sp. © B. Delhomme, 2013



Leste dryade *Lestes dryas* © Baptiste Delhomme, 2013



LE CONSERVATOIRE VEILLE À LA CONSERVATION DES LANDES GRÂCE À NATURA 2000

Le Conservatoire d'espaces naturels du Poitou-Charentes s'engage dans la restauration des milieux menacés de la région. Il a fort à faire sur les Landes de Cadeuil, où il gère environ 18 ha (en propriété propre ou en convention de gestion avec un propriétaire pour 7 ha).

Son objectif : restaurer les milieux de landes pour préserver les espèces floristiques et faunistiques rares. En effet, ces milieux autrefois pâturés et aujourd'hui en déprise présentent une richesse écologique menacée : plusieurs habitats naturels d'intérêt européen (landes humides et landes sèches) mais également des espèces en voie de disparition comme les chauves-souris (18 espèces de chauves-souris présentes !) ou le Damier de la Succise, papillon d'intérêt européen.

En dehors des sites gérés par le Conservatoire, des propriétaires s'investissent dans la démarche Natura 2000 : cinq autres contrats Natura 2000 permettent de faire de la restauration de milieux diversifiés (landes, cours d'eau, mare...). Tous ces travaux de gestion ont lieu dans le cadre du site Natura 2000 qui assure, à travers les contrats Natura 2000, le financement de ces opérations (Fonds européens et fonds de l'Etat français : DREAL Poitou-Charentes)



Passage du brise-fougères par traction animale © CREN 2012

La restauration de la lande se fait en deux temps, avec une première phase de travaux pour rajeunir la lande et contenir le développement du pin sur la zone et une seconde phase pour limiter l'expansion de la fougère aigle par l'intervention d'un rouleau brise-fougères. Cette opération expérimentale s'effectue par traction animale, évitant ainsi le tassement du sol et réduisant les perturbations pour la faune. Ainsi, Emmanuel Davignon, débardeur professionnel, intervient chaque année en juin et en août sur les fougères aigles à l'aide d'un prototype de sa fabrication : un brise-fougères de 3 m de large. "En cassant à deux reprises la fougère, on affaiblit le rhizome et la fougère se développe moins, laissant ainsi la lumière aux espèces à préserver telles que la callune, et plusieurs espèces de bruyères : Bruyère à balai, Bruyère cendrée, Bruyère ciliée, Bruyère à quatre angles... qui sont les typiques des landes" explique Matthieu Holthof, chargé de mission pour le Conservatoire sur les Landes de Cadeuil.

De plus, le Conservatoire met en œuvre des actions pour limiter le développement naturel du pin et le vieillissement de la lande afin de rajeunir les parcelles de landes. Pour Matthieu Holthof, "la principale menace du site est l'enrésinement c'est-à-dire la fermeture des milieux par les

Pins maritimes essentiellement. En effet, certaines parcelles étaient anciennement plantées en pins. Malgré une déprise de cette activité, des résineux sont encore présents, ils produisent donc des semences qui se déposent sur les parcelles de landes et entraînent le développement d'arbres adultes. On dit alors que le milieu s'est refermé car la lumière n'arrive plus jusqu'au sol et les espèces typiques de la lande disparaissent."

Pour évaluer les résultats de ces actions sur la biodiversité, des placettes de suivis ont été constituées. Au printemps et en été, un expert botanique vient noter la diversité des espèces végétales présentes sur les placettes. Les résultats de ces études seront analysés au regard des relevés effectués chaque année puis diffusés.



Landes gérées par le Conservatoire d'espaces naturels © L. Caud

Les Landes de Cadeuil

LE CHÊNE TAUZIN, UN INTÉRÊT PLUS PATRIMONIAL QU'ÉCONOMIQUE

Le chêne tauzin (*Quercus pyrenaïca*) est bien présent au sein des landes de Cadeuil. Inapte à produire du bois d'œuvre, son intérêt est essentiellement environnemental.

Cet arbre de 5 à 20 m de haut pousse dans le sud-ouest de l'Europe. Il se reconnaît à ses feuilles très découpées et abondamment velues sur les deux faces. Celles-ci apparaissent tardivement et restent sèches sur l'arbre en hiver. Son écorce est fissurée avec des crêtes très rugueuses.

Cette essence pionnière, aimant le soleil, vient sur des sols acides, secs et sableux, pauvres en éléments nutritifs. On le trouve en taillis simple, sur de grandes surfaces ou en mosaïque avec des landes. Il est également souvent mélangé aux chênes pédonculé et sessile, aux bouleaux, dans les taillis sous futaie, ou avec les pins lorsque le milieu n'est pas trop fermé. Il se plait bien, notamment en lisières.

Comparée aux grands chênes, sa valeur économique est faible. Son unique usage est le bois de chauffage.

C'est en matière environnementale que réside tout son intérêt. Compagnon des résineux comme les pins maritime, laricio ou sylvestre, il apporte dans ce type de peuplements une diversité végétale appréciable. Il améliore l'humus, joue le rôle de pare-feu, et apporte un aspect paysager indéniable. Sa présence contribue également à faire diminuer certaines attaques parasitaires. Il accueille en effet un cortège d'insectes, prédateurs naturels d'espèces comme le chermès, et dégage des substances chimiques perturbant les ennemis des pins. D'autre part, il constitue l'habitat potentiel de la huppe fasciée, consommatrice de processionnaires du pin, et du pic mar, insectivore efficace des troncs et des branches. Ses peuplements clairs sont favorables aux reptiles, ses glands très appréciés par la faune.



La feuille du chêne tauzin est très découpée © CRPF

Le traitement en mélange futaie et taillis est le mieux adapté pour le maintien du chêne tauzin. Il est recommandé d'en conserver de vieux sujets, certains atteignent plus de 50 cm de diamètre, soit en limite de parcelles soit en lisières internes et de maintenir volontairement des îlots, dans les landes ou dans les monocultures de pins.

Source : extrait de l'article du n°57 de « Bois et Forêts de Poitou-Charentes » (Bulletin d'information trimestriel du CRPF Poitou-Charentes), auteurs : Alain PERSUY et André THILLOU. Adaptation pour les Landes de Cadeuil par Mathieu BERGERON (CETEF).

CONNAISSEZ-VOUS CET OISEAU ARLEQUIN ?

Plumage bariolé, vif et lumineux, le Guêpier d'Europe se reproduit sur le site Natura 2000. Migrateur venu d'Afrique tropicale, il s'installe chez nous à partir de la fin avril à la mi-mai. Les guêpiers restent fidèles à leur partenaire toute leur vie et se rendent chaque année sur le même lieu pour s'y reproduire. A Cadeuil, ils affectionnent tout particulièrement les fronts de taille issus de l'exploitation des carrières où ils y creusent des terriers. Le nom de « guêpier » vient de son régime alimentaire mais, il ne consomme pas que des guêpes, en fait, tout insecte ailé peut figurer dans son menu. Au printemps prochain, ouvrez l'œil, il se pourrait que vous en observiez ?...

Sources : Oiseau Magazine n°108 et Oiseau Magazine Junior n°11



Le saviez-vous ?

Le guêpier est immunisé contre le venin des insectes piqueurs. Et avant de les engloutir, les proies sont énergiquement assommées contre un perchoir pour neutraliser dards et pinces buccales.

Blénac : la course sans embâcle !

Les syndicats de marais de Saint-Agnant et de Brouage (ASCO) se sont aussi lancés dans la démarche Natura 2000. En effet, ils ont souhaité s'engager dans la préservation de la biodiversité et ont signé un contrat Natura 2000 afin d'enlever les embâcles dans la course de Blénac, troncs d'arbres et branches qui gênent son écoulement.

Le chantier a été mené par une association d'insertion AI17, au cours de l'automne et l'hiver 2012-2013. Le but était d'avoir une action très ponctuelle, en touchant le moins possible aux berges sauf pour accéder au cours d'eau et assurer la sécurité des intervenants. Ainsi les éléments gênant l'écoulement ont d'abord été repérés avec l'animatrice et AI17 puis les zones d'accès ont été marquées à la peinture biodégradable. En conservant au maximum la végétation des berges, on favorise la pousse des arbres comme les frênes ou les aulnes qui, grâce à leurs racines, stabilisent les berges et offrent des caches à poissons et des gîtes pour de nombreux animaux dont la Loutre d'Europe.



Course de Blénac © L. Caud

LES RONCES... N'AIMENT PAS L'OMBRE !

Lors du chantier, nous avons constaté que les ronces se développent par endroit sur les berges. Cette végétation considérée à tort comme peu plaisante constitue en réalité des refuges pour les insectes, araignées, oiseaux et petits mammifères dont certains se reproduisent au sein des massifs. Ses fleurs attirent les insectes pollinisateurs. Ses fruits sont consommés par des oiseaux (en hiver, les mûres sont essentielles à leur survie en raison de leur composition chimique particulière) et des mammifères. Si vous souhaitez limiter leur propagation par endroit, il est conseillé de ne surtout pas couper la végétation mais de maintenir la strate arborée appelée ripisylve (arbres en bord de cours d'eau). Non seulement les arbres vont maintenir la berge et lutter contre l'érosion mais en plus, l'ombre qu'ils apportent limitera le développement du roncier.

Quelle différence entre le site Natura 2000 et la Réserve Naturelle Régionale de la Massonne ?

La création et la gestion des **Reserves Naturelles Régionales**, auparavant nommées Réserves Naturelles Volontaires, ont été décentralisées par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 (voir aussi Code de l'Environnement art. L332-1 et suivants). Le classement des réserves naturelles régionales est de la compétence du conseil régional qui peut, de sa propre initiative ou à la demande des propriétaires concernés, classer des territoires présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels.

Le **réseau Natura 2000** a pour objectif de préserver la diversité biologique en Europe en assurant la protection d'habitats naturels exceptionnels en tant que tels ou en ce qu'ils sont nécessaires à la conservation d'espèces animales ou végétales. Les habitats et espèces concernées sont mentionnés dans les directives européennes « Oiseaux » et « Habitats ».

La mise en place d'un site Natura 2000 se décompose en trois volets :

- La désignation du site est établie par un arrêté ministériel après une consultation locale.
- Sur la base de diagnostics socio-économiques et biologiques, le document d'objectifs établit, pour chaque site, un programme d'action à mettre en œuvre. Le maintien, l'entretien et la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sont réalisés de manière volontaire au travers de Contrat et de Chartes Natura 2000.
- Les projets d'aménagement susceptibles de porter atteinte à un site Natura 2000 doivent faire l'objet d'un volet complémentaire d'analyse préalable et appropriée des incidences.

QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ?
Avoir plus d'informations sur les chartes et les contrats Natura 2000 à votre disposition ?
Vous avez des questions et besoins de conseils environnementaux ?

Laurence Caud
LPO - Fonderies Royales
8 rue Pujos
17300 ROCHEFORT
05 46 82 12 34
laurence.caud@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Directeur de publication : Michel METAIS

Coordination - conception : Laurence Caud / LPO 2013

Réalisation, maquette : A. BARRAUD / F. RATELET - Service Editions LPO © 2013 - ED1308009FR

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Breuille - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Landes de Cadeuil", sous l'autorité de la sous-préfète de Rochefort.